



COMPTE RENDU de la réunion du Comité de l'Association Sportive du Golf du Val d'Amour, qui s'est déroulée le **3 avril 2019 à PARCEY à 19 HEURES**

Présents :

Mesdames Florence AUBRUN, Armelle DUHIN.

Messieurs : Antoni DUHIN, Olivier DUPERRAY, Patrice IMBERT, Jean Luc LEBLANC, Daniel LECOMTE, Jean Marc MICHEL, Jean OLID, Jean Michel PUTOD, Gérard RINGUE

Excusé(s) Roland FIAT, Jean Michel VANTHOURNOUT

Absent : Alain TISSOT

Invité : Patrice IMBERT

ORDRE DU JOUR

1. APPROBATION COMPTE RENDU DERNIERE REUNION

Le dernier compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Jean Michel PUTOD remercie les membres de l'Association pour les messages et les marques de sympathies qui lui ont été témoignés pour le décès de sa maman.

2. FINALISATION DU CALENDRIER 2019

-Le Président informe que les compétitions du 1 Juillet 2019 et du 8 octobre 2019 seront modifiées de la façon suivante : Le 1 Juillet les séniors du Val D'Amour iront à Besançon et le 8 Octobre les séniors de Besançon se déplaceront au Val D'Amour.

-La question se pose maintenant de redéfinir le terme « compétition de classement »

Il est décidé que compétition de classement deviendrait.

SCRAMBLE DE PRINTEMPS le 14 Avril

SCRAMBLE DU MUGUET le 1 Mai

A noter : pas de dotation, ni de classement mais le verre de l'amitié.

La date du 21 Juillet reste une compétition de classement mais sans dotation.

Rappel Droit de jeu Scramble : 5 euros pour les membres de l'AS et 10 euros pour les extérieurs.

SCRAMBLE EN SHOTGUN : départ 9 heures et 48 personnes maxi.

Le calendrier peut maintenant passer à l'impression.

Participation de Jean OLID à hauteur de 150 euros pour l'impression des calendriers, Jean se charge de contacter l'imprimeur.

Commande de 200 calendriers.



3. DESIGNATIONS DES BINOMES POUR LES PROCHAINES COMPETITIONS

RAPPEL : dernière inscription le Vendredi soir 18 heures.

DROIT DE JEU : 8 euros pour les membres de l'AS et 15 euros pour les extérieurs.

SCRAMBLE DU 14 AVRIL.

BINOMES : Daniel LECOMTE, Gérard RINGUE

COMPETITION DE PAQUES DES 21 ET 22 AVRIL.

BINOMES : Armelle et Antoni DUHIN

COMPETITION JARDINERIE JURASSIENNE DU 28 AVRIL.

BINOMES : Jean Luc LEBLANC, Daniel LECOMTE

SCRAMBLE DU 1 MAI.

ATTENTION, c'est un Mercredi dernière inscription Lundi 29 mai à 18 heures.

BINOMES : Gérard RINGUE, Jean Marc MICHEL.

COMPETITION DE L'AEROPORT DOLE TAVAUX DU 12 MAI.

BINOMES : Patrice IMBERT, Jean Michel PUTOD.

COMPETITION SOCIETE GENERALE DU 19 MAI.

BINOMES : Jean OLID, Jean Luc LEBLANC.

RAPPEL : Le sponsor est invité à déjeuner le jour de la compétition.

Jean Michel PUTOD soulève le problème de la Jardinerie Jurassienne qui a donné 250 euros.

Il serait souhaitable d'obtenir 750 euros, Jean Michel se charge de les rencontrer.

Patrice nous montre son travail concernant le site internet.

L'actualisation est excellente.

Un responsable photo serait le bienvenu pour immortaliser les compétitions afin d'alimenter le site internet.

La presse sera informée du calendrier et conviée aux compétitions.

Le voyage du 6 et 7 Avril est finalisé.

40 personnes.

Armelle est chargée des groupes et de l'organisation, elle sera assistée par Daniel.

ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DU VAL d'AMOUR.

Chemin du Golf. 39100 PARCEY. –Tél/fax : 03.84.71.04.23. Association Loi 1901 –Club FFG n°224

Courriel : association.asgva@gmail.com



3 accompagnants non membres de l'AS n'ont pas payé la bonne somme. Armelle se charge d'avertir les accompagnants et de régler le problème.

4 QUESTIONS DIVERSES

Jean Michel PUTOD nous informe que le weekend gourmand aura lieu les 28 et 29 septembre.

Le partenariat est reconduit.

Madame Françoise BARTHOULOT Conseillère Départementale donne une subvention de 200 euros.

Monsieur Stéphane CHAMPANHET Vice Président Grand Dole une subvention de 1000 ou 1500 euros, la somme n'est pas définie.

Inscription partenariat Goût : 500 euros.

Jean Michel nous informe également d'un éventuel partenariat avec l'Office de Tourisme de Dole Jumelage avec Lahr Golf 18 trous.

Gérard RINGUE soulève le problème des comptes.

Armelle notre nouvelle trésorière étudie la comptabilité et ne peut répondre pour l'instant.

Elle a une charge de travail considérable.

Le Président propose de mettre à l'ordre du jour les comptes dans une prochaine réunion de bureau.

Alain TISSOT ancien trésorier serait le bienvenu pour expliquer à Gérard ce qu'il ne comprend pas.

Prochaine réunion du comité **LUNDI 20 MAI 2019** à 19h30 à PARCEY

La Séance est levée vers 20 heures 30.

PARCEY, le 3 Avril 2019

La Secrétaire

Florence AUBRUN MAUPOIL

Le Président de L'ASGVA

Jean Luc LEBLANC